

Question N°1.

Le développement de nos communes rurales passe par une notion essentielle, celle du service. Service public, d'abord. Il est inadmissible, aujourd'hui que nos concitoyens qui vivent en milieu rural soient obligés de se déplacer, hors les murs de la commune, pour faire établir un document administratif, comme un passeport ou une carte d'identité. Nos services municipaux, jusqu'à présent se sont montrés efficaces dans ce type d'opérations ... on veut tout recentraliser et ça va à l'encontre du bien-être de nos concitoyens.

Le développement communal, c'est aussi la sauvegarde de nos petits commerces. Une épicerie rurale qui fait bar et bureau de tabac-presse, c'est souvent le dernier rempart avant le désert. Et je connais ces petits commerçants présents même le dimanche après-midi et qui assurent la survie de nos campagnes. J'ai beaucoup de respect pour ce qu'ils font et je compte les aider encore un peu plus en leur facilitant l'accès à plus de services encore. L'arrivée de la fibre voulue par le Conseil Départemental va leur donner l'accès à de nouveaux développements comme la librairie, les jeux, les services postaux en ligne, voire les livraisons de colis. Notre monde rural est à réinventer.

Question N°2

Il est évident qu'il y a, là, un vrai dysfonctionnement. Pourquoi 2 euros à Lyon ou Paris et un euro dans une commune rurale de Bresse ? Qu'est-ce qui fait l'objet de cette discrimination ? Nos territoires ruraux sont à la botte des grandes collectivités et, si ça continue, risquent de se voir totalement dépouillés de tous revenus, devenant ainsi les satellites liés au bon vouloir des élus de villes. Un habitant du milieu rural a la même valeur que celui d'une grande ville et j'entends bien faire respecter ce principe égalitaire devant l'Assemblée Nationale.

Question N°3.

Si on ne peut nier l'idée même du bulletin électoral pour outil de désignation démocratique des élus, il ne faut pas non plus tout confondre. Voter pour voter... ça ne sert à rien. Il faut, ad minima, dans le cadre de la mise en place par les urnes des conseils communautaires et de leurs présidents, que les élus aient un projet politique pour leur territoire et un minimum de connaissance des dossiers. Les élections municipales constituent un philtre majeur et qui correspond bien à ce qu'on attend du fonctionnement des Communautés de Communes. Et c'est aussi de cette façon qu'on évitera trop de politisation, trop de technocratie et l'envol des charges. Nos « petits élus » restent, avant tout, des gens de bon sens et de proximité.

Eric Michoux
Candidat indépendant sur la 4eme circonscription